

Vu le décret du n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnels du second degré et d'éducation admissibles à l'examen au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique, session 2024 comme suit :

NOM D'USAGE	NOM DE NAISSANCE	PRENOM
ALBERT		Lucie
BENGHAFOUR		Abderahim
BERNARDONI	MALANDAIN	Samantha
CHIMELLO		Éléonore
CONRAD	PERNOT	Elisabeth
FERRY	LOISON	Anne
GEORGE		Frédéric
LATRECHE		Mounir
MATHURIN	JOLY	Frédérique
MELLIÈS		Charles
MIZZI-RÉOLON	RÉOLON	Sandrine
RAMAGET		Thibaud
REGNIER	ROMANO	Joanne
SARRADO		David
SOSNOWSKI		Amélie

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz est chargé de l'exécution du présent arrêté

Nancy, le 07 février 2024



Richard LAGANIER